La négociation en traduction proverbiale : à la recherche d'un compromis pour rompre l'incompréhensibilité linguistico-culturelle

Yao Jean-Marc YAO
yaoyaomarc@gmail.com
Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan Cocody (Côte d'Ivoire)

Abstract: The main function of translation is to bring cultures and peoples closer. But sometimes when it is done exclusively by the translator, it can be an obstacle to a linguistic and cultural overture. It is exactly the case of litteral translation and preexistent equivalent search in proverb translation. We propose negotiation, an inclusive method associating both equivalence and litteralism by using the Leibniz theory of compossibility. The aim is to make litteral translation and equivalent search translation (polar methods) compatible. In order to reach a compromise which leads to unity and miscegenation we use two kinds of compossibility corresponding to Rousseau and Hobbes scenarios exposed by C. Thuderoz (2015).

Keywords: *translation, proverb, negotiation, compossibility, compromise.*

Introduction

La traduction est une médiation interlinguistique et interculturelle. Elle sert de pont entre l'ici et l'ailleurs, le propre et l'étranger. Elle apparaît ainsi comme le lieu privilégié où la confusion semble s'estomper, où l'on tente d'esquiver les différences pour tendre à la compréhensibilité et la compréhension. X. Jun (2007 : 185) soutient, à propos, « qu'il ne saurait exister de dialogue interculturel sans le recours à la traduction ». Elle se présente ainsi comme la garantie, la force vitale qui permet de rompre avec l'altérité.

Cependant, elle s'avère être un gage d'affirmation de soi qui lorsqu'elle est exclusive et mal assurée creuse le fossé entre les horizons. Il en va ainsi de la traduction des proverbes. Certaines méthodes de traduction des proverbes cantonnées sur l'affirmation de soi uniquement finissent par dresser un mur de méfiance entre le propre et l'étranger. Il s'agit de la traduction littérale axée rigidement sur la langue source et la traduction par la recherche de l'équivalent proverbial préexistant focalisée entièrement sur la langue cible.

BDD-A30668 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 06:18:31 UTC)

Ces deux méthodes, à cause de leur exclusivité, entravent le dialogue interculturel. Nous proposons alors la négociation, une méthode inclusive du traduire proverbial qui intègre à la fois les deux extrêmes pour parvenir à un résultat hybride qui contient tantôt les germes de la langue source tantôt ceux de la langue cible en un mélange exquis qui surpasse et la traduction littérale et la traduction par la recherche de l'équivalent proverbial. C'est un compromis acquis en faisant appel à la théorie leibnizienne de la compossibilité.

Dans ce travail après avoir présenté succinctement la traduction littérale et la traduction par la recherche de l'équivalent, deux méthodes polaires, nous exposons la négociation, méthode inclusive favorisant l'interpénétration interculturelle.

1. Deux methodes exclusives du traduire proverbial

Chez tous les peuples on trouve des proverbes. Ils retracent l'histoire, la vie, les habitudes, les mœurs folkloriques des peuples qui les créent. De ce fait, les images qu'ils contiennent sont fonction de la vision du monde de chaque peuple. L'encodage des images qui les contiennent obéit à la façon dont les peuples appréhendent le cosmos et aussi la relation qui existe entre chaque peuple et son environnement ambiant, sa réciprocité avec les éléments de son univers immédiat. Ainsi, les images vont varier d'une langue-culture à une autre. Autrement dit, comment pourrait-on expliquer que l'expression *pig might fly* (cochon + voler) de l'anglais en vienne à être rendu par *quand les poules auront les dents* (poules + avoir des dents) du français ?

Etant donné la capacité de chaque langue à fonctionner différemment (en structure de surface bien sûr) indépendamment des autres langues, il va s'en dire que les formulations des proverbes ne seront pas forcément les mêmes d'une langue A à une langue B ou C. Or la particularité des proverbes est leur aptitude à signifier beaucoup en peu de termes. Cette aptitude leur confère une formulation spécifique pour chaque langue eue égard à laquelle on peut reconnaître en un énoncé qu'il n'est pas ordinaire mais plutôt proverbial. Cela voudrait aussi dire que le support de l'image conceptuel et la forme de l'énoncé devraient être synchrones. Il doit exister un parallélisme entre les mots clés de l'énoncé et sa forme. C'est cela en effet qui permet d'asseoir l'échafaudage qui va induire le sens de l'énoncé une fois reconnu comme proverbe.

En bref, le proverbe est égal à mot-support plus forme spécifique (proverbe = mot-support + forme spécifique) variant d'une langue-culture à une autre. Comment donc transmettre un proverbe d'une civilisation à une autre si la forme et les mots-supports d'image ne sont jamais les mêmes pour chacune d'elles ?

Les réponses les plus connues qui répondent à cette interrogation proposent deux principales méthodes dans l'épistémologie de la traduction proverbiale. Il s'agit de la traduction littérale et de la recherche de l'équivalent. Chacune de ces méthodes met l'accent sur une seule langue à la fois.

1.1. La traduction littérale ou le mur de l'étrangète

Selon l'hypothèse Sapir-Worf défendue aussi par Humboldt au XIXe siècle, chaque langue constitue une vision du monde qui est son apanage (Oustinoff, 2009 : 65). À chaque langue correspond donc une manière spécifique de penser, d'appréhender le monde des possibles (réel ou irréel). Cette manière de voir implique le fait que chaque langue, étant spécifique, est cloisonnée sur elle-même avec ses clichés, ses préjugés, ses stéréotypes qui peuvent, souvent, apparaître rébarbatifs à un étranger. Or, la traduction littérale met en exergue les linéaments et les aspérités de la langue source dans la langue-cible. La traduction littérale, ainsi, embrigadée dans des formulations inhabituelles et donc

BDD-A30668 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 06:18:31 UTC)

étranges à la langue cible entraine l'incompréhension des récepteurs de la langue d'arrivée. Elle peut être à la base de l'imbroglio linguistique et culturel du fait qu'elle est essentiellement ancrée dans la langue d'origine. J. Darbelnet (1970 : 89) fait la remarque : « loin d'offrir la sécurité, la traduction littérale expose à des contresens, sans compter les déformations qu'elle fait subir à la langue d'arrivée ». On comprend pourquoi elle apparaît souvent rebutante aux lecteurs de la langue d'arrivée qui n'y verront rien d'autre qu'une formulation grossière et irrégulière. Aussi bien le sens que la formulation en traduction littérale peut être biaisée, amenuisant par-là même la chance de la « débabélisation » ou l'espoir de l'intercompréhensibilité. E. Inyang (2010 : 266) renchérit qu' « *une traduction littérale* [des éléments culturels] *peut donner de faux sens et entraîne un manque d'équivalence d'effet»*. Une telle approche rendrait le récepteur étranger à sa propre langue *a fortiori* à la langue étrangère. Prenons ces exemples de M. Carteron (2002) avec les proverbes baoulé :

1.	Nzue	klanman	ɔ	cɛ-man	sɛ	nun
	eau	belle	elle	durer-nég.	canari	dans

« La belle eau ne dure pas dans le canari »

2.	sɛ	be	trɔ	sin	uflɛ	be	faa	buye	be	yia	nun
	si	eux	grouper	feu	neuf	eux	prendre-nég	escargot	eux	jeter-nég	dans

« Si on allume un nouveau feu on n'y jette pas d'escargot »

On serait tenté de se demander *qu'est-ce qu'un nouveau feu ?* Ou *qu'est-ce qu'une belle eau ?* Cette traduction semble avoir manqué son but. Au final, la traduction littérale, puisqu'elle est seulement axée sur la langue source, contribue à bâtir le mur de la différence, de l'éloignement. A ce titre, elle ne favorise pas l'ouverture sur le monde. Elle se révèle être une méthode « reclusive » par son exclusivité sur la langue d'origine. C'est donc une méthode à relent égocentrique ; elle ne profite pas au dialogue interculturel. C'est aussi le cas de la traduction par la recherche de l'équivalent préexistant.

1.2. La recherche de l'équivalent : une domestication inique

L'équivalent ou l'équivalence désigne selon J.P. Vinay et J. Darbelnet (1958 :52) le fait de :

> « Rendre compte en mettant en œuvre des moyens stylistiques ou structuraux entièrement différents. […] Les équivalences sont figées [la plupart du temps] et font partie d'un répertoire phraséologique d'idiotismes, de clichés, de proverbes, de locutions substantivales, adjectivales, etc. » (Vinay et Darbelnet, 1958 : 52)

Les auteurs comme J.-C. Anscombre (2008), M. Privat (1997/1998), A. Radulescu (2013) et A. Smadi & S. Kakish (2002) ont utilisé ces termes suivant la même acception.

La traduction d'un proverbe par la recherche de son équivalent, consiste pour le traducteur, à trouver, pour un proverbe d'une langue A, un correspondant dans le répertoire proverbial d'une langue B. Cette entreprise correspond à un remplacement du proverbe de départ par un autre proverbe de la langue d'arrivée censé dire la même chose, avoir la même signification. Ce remplacement qui est une adaptation, une naturalisation ou domestication méprise tout de la langue de départ car elle fausse la référence. L'auditeur de la langue d'arriver qui entend un proverbe dont le traducteur a modifié les référents culturels ne peut savoir qu'il a affaire à un proverbe étranger traduit dans sa langue.

BDD-A30668 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 06:18:31 UTC)

Ainsi, on empêche, d'une certaine façon, le lecteur d'apprendre les représentations cognitives qui viennent d'ailleurs. Cela pourrait constituer un obstacle à sa connaissance ; l'on tend, si l'on peut le dire ainsi, à le maintenir dans ses préjugés sans lui offrir une possibilité d'ouverture sur le monde. M. Lederer a compris ce fait et s'insurge contre l'effacement des référents culturels.

> « Le gommage des aspects culturels sous-estime le dynamisme de toute connaissance ; connaissances et ignorances ne sont pas statiques. Le texte comble en partie l'ignorance du lecteur ; ce que celui-ci ignorait de la culture étrangère, il l'apprend en lisant. A chaque instant sa connaissance s'élargit par l'apport de la lecture. Le traducteur s'interdit de naturaliser la culture de l'original, comme s'il s'interdit de laisser dans l'ombre ce qu'il convient de faire comprendre. » (Lederer, 2006 : 106)

De même que la traduction littérale qui ne prend en compte que la langue de départ, la recherche de l'équivalent adopte une posture exclusive en ne se focalisant que sur la langue d'arrivée neutralisant tout lien d'avec la langue de départ par un déracinement cognitif. Suivons l'exemple (3) et son équivalent en (4) :

3.	ninne	akɔ	be	miɛnmiɛn-mɛn
	cadeau	poulet	eux	tâter-neg
	« on ne tâte pas un poulet reçu gratuitement »			

4. A cheval donné on ne regarde pas la bride (équivalent français du proverbe baoulé).

Poulet en baoulé devient *cheval* dans la version française. C'est aussi le cas entre l'anglais et le français où *cochon* en anglais devient *les poules* dans la version française en (5) et (6).

5. Pig might fly

6. Quand les poules auront des dents

Cette posture monolithique et exclusive sur la langue d' arrivée pourrait faire de l'équivalent une méthode qui entretient le mur de la différence, l'éloignement par rapport au lointain. Elle semble se passer de l'ouverture et semble durcir le dialogue interculturel comme si on ne devrait pas aller à la rencontre de l'autre.

Retenons somme toute que la traduction littérale et la recherche de l'équivalent, en restant cloisonnées dans les frontières infranchissables de la différence, de la conservation de soi seulement, constituent une entrave à la diversité et entretiennent le mur de la méfiance, de la défiance, de l'altérité. Il serait donc profitable de trouver une méthode capable de dépasser les différences en rapprochant, en faisant fusionner les deux extrêmes par la négociation des éléments pertinents de chaque partie.

2. La negociation ou la recherche du compromis qui rapproche

Les proverbes sont des énoncés à charge culturelle fortement marquée. Ainsi, une traduction qui adopte un point de vue exclusif a de quoi exagérer cette charge culturelle qui ne fera que renforcer les barrières entre langues-cultures. Il convient donc de trouver un juste milieu qui ne sera pas fondé sur l'égalité mais plutôt sur l'équité. Cela ne saurait se faire que par la négociation capable d'aboutir à un compromis entre les différentes parties.

Selon U. Eco (2006) il est utopique de prétendre rendre un texte dans sa totalité lorsqu'on passe d'une langue source à une langue cible. Il y a toujours, malgré le traducteur, des entropies, des pertes sémantiques, cognitives voire morphologiques. Alors, pour réduire la marge des pertes qui surviennent lors de ce passage, l'on se doit de passer par un

BDD-A30668 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 06:18:31 UTC)

processus de négociation, une sorte de filtre, sans laquelle le compromis est impossible. Voici comment il entend la négociation :

> « La traduction se fonde sur des processus de négociation, cette dernière étant justement un processus selon lequel, pour obtenir quelque chose on renonce à quelque chose d'autre, et d'où, au final, les parties en jeu sortent avec un sentiment de satisfaction raisonnable et réciproque , à la lumière du principe d'or selon lequel on ne peut pas tout avoir » (Eco, 2006 : 19).

La négociation est donc un processus qui objective la recherche de compromis pour atteindre le moindre mal, pour minimiser les entropies et les déperditions du sens. Cela implique des arrangements et concessions entre la langue source et la langue cible afin d'atteindre le compromis satisfaisant. Ce compromis serait alors un accord tacite entre la langue de départ et la langue d'arrivée. V. Parijs (2011 : 1) le définit en ces termes : « *un compromis est un accord impliquant des concessions mutuelles* ». Ici, tous les processus impliquant la négociation sont l'affaire du traducteur, seul négociateur qui s'érige tantôt en défenseur de la langue source tantôt en défenseur de la langue cible tantôt en juge suprême omniscient et omnipotent. Ce dernier est assujetti par une certaine éthique qui l'oblige à être impartial. Le négociateur prendra ainsi en compte les revendications de chaque partie pour ne retenir que ce qui est pertinent de part et d'autre. La méthode de négociation telle que définie par U. Eco (2006) n'est pas fondé sur des principes claires. Pour cela, elle sera soutenue dans ce travail par la théorie leibnizienne de la compossibilité. Qu'entend-il par ce concept ? Pour Leibniz, dixit C. Thuderoz,

> > « Deux possibles sont compossibles s'il existe la possibilité de leur coprésence dans un monde (cela concerne des idées, des agir ou des situations ; un boutiquier lyonnais peut se rendre à Paris pour son commerce et pour son plaisir) ; les entités concernés sont alors compatibles entre elles. » (Thuderoz, 2015 : 284)

Elles seront dites incompossibles si elles sont réputées incompatibles. Ainsi, le blanc ne peut être noir, le jour n'est pas la nuit.

Il existe plusieurs types de compossibilité. Ce travail commence avec la compossibilité disponible qui correspond au scénario Rousseau dans *les scénarios du compromis intellectuel* de C. Thuderoz (2015). C'est un scénario de consensus obtenu par l'évocation d'un concept supérieur commun venant envelopper les concepts d'origine. Il s'incarne dans le concept de la volonté générale (volonté de tous) qui subsume l'ensemble des volontés individuelles (volonté de chacun pour légitimer l'intérêt générale (le bien-être de tous) qui est la manifestation de l'équité voire l'égalité. Ainsi les individus mettent leurs forces ensemble sous l'autorité d'une force suprême. Dans ce contexte de la recherche de compromis, écrit le même auteur, l'analyste ne cherche pas *« l'harmonie entre les entités mais envisage leur dépassement »* même si cela devrait se faire par la force.

Reversé dans la traduction des proverbes les concepts d'origine seraient d'une part la *langue source* (traduction littérale) et d'autre part la *langue cible* (recherche de l'équivalent) et le concept les subsumant une *langue neutre* (traduction négociée). Cette langue neutre s'inscrit dans la ligne de M. Crépon (2004 : 72) lorsqu'il parle de la traduction entre les cultures.

> > « Autant dire que la traduction opère une véritable désappropriation de ma (notre) langue - elle la déporte vers une communauté qui n'est plus seulement celle de ses colocuteurs. Elle me rapproche de ceux qui parlent d'autres langues (les langues traduites), de même que ce qui se traduit de leur langue dans ma langue les rapproche de moi et fait

BDD-A30668 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 06:18:31 UTC)

que cette langue n'est plus tout à fait, ou du moins, plus exclusivement la mienne. » (Crépon, 2004 : 72, n.s.)

Cette langue neutre obtenue dans la traduction négociée est hybride inclusive et intégratrice qui va concilier la langue de départ et la langue d'arrivée en faisant un filtrage des éléments à retenir.

En traduction des proverbes, l'important pour la langue de départ est la conservation des éléments culturels et des images qui pourraient permettre d'induire l'étymologie du proverbe si l'on décidait de rechercher la fabula (histoire *sui generis*) qui la sous-tend. C'est pourquoi, les mots pivots doivent être traduits littéralement pour suggérer l'étranger dans la traduction négociée.

En ce qui concerne la langue cible, l'important est de trouver une équivalence. Mais ici, au lieu d'adapter le proverbe de départ dans la langue cible, c'est la morphologie, le moule que le traducteur-négociateur devra adapter pour être en phase avec le canon morphologique des proverbes de la langue cible. Le négociateur part, pour ainsi dire, à la recherche d'un moule équivalent ; c'est-à-dire un moule d'un proverbe qui existe déjà dans la langue de traduction, un moule productif et représentatif susceptible d'être commodément saturé par la traduction littérale du proverbe de départ. On pourrait résumer tout cela dans le schéma suivant :

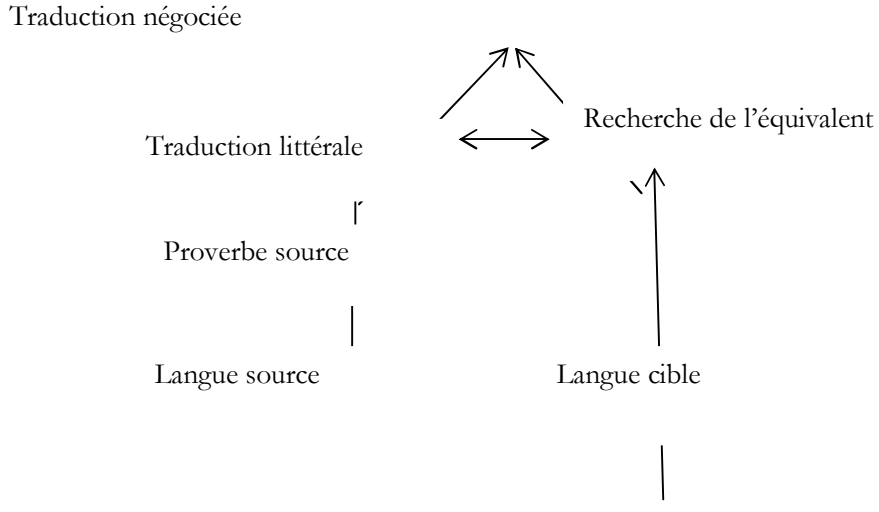

Il y a donc comme entités de départ la langue source et la langue cible qu'il faut concilier par la traduction. Entre-temps, chaque langue a son concept de départ auquel elle reste exclusivement attachée : le littéralisme pour la langue de départ et l'équivalence pour la langue d'arrivée. Comment trouver un compromis entre ces deux pôles pour les rapprocher et briser le mur de l'altérité ? Chacune devra diluer ses prétentions exclusives afin d'atteindre ensemble cette inclusion qui les transcende. On fait donc appel au scénario Hobbes de C. Thuderoz. Le scénario Hobbes selon l'auteur,

« Correspond à l'explication du contrat social chez Hobbes : un désistement réciproque de tous les individus, renonçant volontairement à leurs droits individuels (droit de se défendre ou d'attaquer pour se protéger préventivement) au profit d'une protection

BDD-A30668 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 06:18:31 UTC)

> collective que fournit le Léviathan (soit l'Etat). […] L'analyste, dans ce cas de compromission intellectuelle, appauvrit, en quelque sorte, les acceptions conceptuelles usuelles, en gommant ce qu'elles ont d'opposé au profit d'une conception nouvelle, bâtie sur cette atténuation, qui a rendu possible sa construction. » (Thuderoz, 2015 : 296)

Ainsi, l'analyste appauvrit d'une certaine manière chaque partie, chaque concept de départ pour les enrichir ensemble par le rapprochement. Au niveau du proverbe, le traducteur-négociateur se gardera de faire une traduction littérale totale. Il conservera la traduction littérale de mots pivots de l'énoncé. Puis, il abandonnera la formulation littérale. Cela signifie autrement qu'en langue cible, le proverbe ne sera pas adapté. Le traducteur n'aura pas à rechercher un équivalent proverbial, il doit trouver un moule équivalent pour gommer la formulation littérale rebutante. On obtient à terme, une traduction négociée qui a tous les attributs du scénario Jankélévitch. Elle n'est ni entièrement traduction littérale ni entièrement équivalent proverbial cible. Elle est tantôt l'une tantôt l'autre. On peut en voir un exemple comme ce qui suit :

7.	blɔ	kpɛn	ndɛndɛ	ɔ	le-man	ta
Juxt.	potasse	égoutter	vite	il	avoir-NEG	pouvoir

Traduction littérale : La potasse s'écoule vite, elle n'a pas de puissance
Moule calqué : Pierre qui roule n'amasse point mousse
Traduction négociée : Potasse qui s'écoule vite n'a point de puissance

8. Assez va au moulin qui son âne y envoie
Littéralement : *Sran ng'ɔ sunman aflunmun sɛnmlɛn yiwlɛ lɔ, ɔ yaci-a sɛnmlɛn yiwlɛ lɔ kɔlɛ*
Moule calqué : Sran ng'ɔ nin wɔ di y'ɔ kun wɔ
Traduction négociée : Sran ng'ɔ sunman aflunmun sɛnmlɛn yiwlɛ lɔ'n, y'ɔ kɔ lɔ sunman ɔn

On aboutit ainsi à un « no man's proverbe » par analogie au « no man's langue » de J.-R. Ladmiral (2005 : 476) qui se décline ainsi : *« [il] se situe entre le déjà plus du message source (T0) et le pas-encore du message cible (Tt) »*. La traduction est à ce moment selon Xiaoyi (1999 : 70) un espace de rencontre *« un endroit où se produit un champ sémantique du lexique tout neuf différent de celui de la langue de départ, mais aussi différent de celui existant déjà dans la langue d'arrivée »*. Ainsi le proverbe traduit par la négociation appartient aux deux horizons simultanément et n'appartient à aucun en propre.

Conclusion

La négociation est ici entendue comme un processus de filtrage, d'arbitrage au cours duquel le traducteur-négociateur, à lui seul, peut s'ériger tantôt en accusé, tantôt en plaignant, tantôt en juge suprême pour trancher. Dans ces différentes postures, ce qu'il recherche c'est le compromis qui satisfait raisonnablement chaque partie. Ainsi, sa traduction transcende la simple traduction littérale et la recherche de l'équivalent proverbial qui sont des méthodes polaires et donc exclusives. Pour les rapprocher, le traducteur-négociateur procède à une dilution des prétentions de chaque partie. C'est de là que le traducteur en traduisant littéralement les mots pivots de l'énoncé de départ cherchera en langue de traduction un moule équivalent pour adapter la formulation littérale du proverbe de départ qui serait mal perçue par les récepteurs de la langue cible.

Le traducteur se garde, en fin de compte, de traduire entièrement littérale mais aussi de rechercher un équivalent entier. Sa traduction est un peu des deux en sorte que chacune des langues en présence retrouve en l'énoncé, ainsi traduit, de ses germes et un

BDD-A30668 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 06:18:31 UTC)

peu d'étrangeté. Pour parvenir à ce résultat, recours a été fait de la théorie de la compossibilité de Leibniz en appliquant le scénario Rousseau et le scénario Hobbes explicité par C. Thuderoz (2015) dans *les scénarios du compromis intellectuel.*

Bibliographie

BERMAN, Antoine, (1984), *L'épreuve de l'étranger : culture et tradition dans l'Allemagne romantique,* col. Tel, Paris, Gallimard.

CARTERON, Michel, (2002), *Les proverbes baoulé pour entrer dans la côte d'Ivoire profonde*, Bouaké, Mission catholique.

CREPON, Marc, (2004), « La traduction entre les cultures », dans *Revue germanique internationale*, n°21, disponible en ligne : http://rgi.revues.org, mis en ligne le 19 Septembre 2011, pp. 71-82.

DARBELNET, Jean, (1970), « Traduction littérale ou traduction libre ? », dans *Méta : journal des traducteurs/ Meta : Translators' Journal,* vol.15, n°2, pp. 88-94.

DURIEUX, Christine, (2010), « Traduire l'intraduisible : négocier un compromis », dans *Méta,* n°551, pp. 23-30.

ECO, Umberto, (2006), *Dire presque la même chose : expériences de traduction*, pour la traduction française, Milan, Editions Grasset et Fasquelle.

LEDERER, Marianne, (2006), *La traduction aujourd'hui, le modèle interprétatif,* Réimpresion de l'édition de Paris, Lettres Moderne Minard, cahier Champollion.

THUDEROZ, Christian, (2015), *Petit traité du compromis, l'art des concessions,* PUF.

VINAY, Jean Paul, DARBELNET, Jean, (1958), *Stylistique comparée du français et de l'anglais,* Paris, Didier.

YAO, Yao Jean-Marc, (2016), « Traduire les parémies baoulé en français : négocier pour dire presque la même chose », dans *Annales de l'Université de Craiova,* Langues et Littératures romanes, An XX, n°1, pp. 184-199.

BDD-A30668 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.25 (2026-09-15 06:18:31 UTC)